

POINT SUR LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 OCTOBRE 2025

Lundi 13 octobre, la Commission permanente du Conseil départemental s'est réunie afin d'examiner les 19 rapports inscrits à l'ordre du jour.

Fatiha Aggoune est intervenue pour dénoncer les nouvelles coupes budgétaires dans le domaine culturel. Après une baisse de 150 000 € des aides aux équipes artistiques prévue en 2025, et une réduction de 200 000 € des subventions aux équipements culturels, ce sont désormais les festivals d'initiatives locales qui sont touchés, avec une diminution de 5 000 € par événement. **O. Capitanio a minimisé les baisses, jugeant l'investissement départemental suffisamment important.**

Ibrahima Traoré a réagi à la décision de migrer vers Microsoft 365, soulignant les risques pour la souveraineté des données. Une circulaire gouvernementale avait d'ailleurs recommandé aux administrations françaises de ne plus opter pour cette solution.

En cause : le « Cloud Act » américain de 2018, qui autorise les États-Unis à accéder aux données hébergées par des entreprises américaines, même lorsque ces données sont stockées en Europe. **Ce choix pourrait donc exposer des informations sensibles du Département à des risques d'ingérence.**

La majorité départementale s'engage à nous faire parvenir un retour écrit à ce sujet.